

A + 199, avril - mai 2006, p. 22

P22 A+199

## territoires



PAR MAURIZIO COHEN

Le succès des salons liés au bâtiment témoigne de l'ampleur commerciale inévitable et prépondérante qui a désormais colonisé l'architecture et ses débats. Il est clair à tout un chacun qu'au fil des années, le métier d'architecte a perdu de plus en plus son

côté artistique pour faire place aux diktats de la rentabilité - "Est-il préférable de construire en consultant des architectes et des entrepreneurs, ou tout simplement d'acheter clé sur porte?". Au bout de ce scénario prometteur, la problématique qui se pose et que tout le monde semble ignorer, hormis les géographes et les urbanistes (et heureusement quelques artistes), est celle du territoire.

La privatisation toujours croissante du sol au profit des terrains à bâtir est la conséquence d'une politique effrénée de course à l'achat et à la propriété. Dans cette optique d'accaparement plutôt impressionnante fait cruellement défaut la conscience que, outre une promotion sociale (je suis propriétaire!), il serait bon de donner un sens à l'acte de se construire une maison, lequel va bien au-delà de l'investissement économique ("avoir une brique dans le ventre" et bien d'autres absurdités semblables). Les mécanismes d'acquisition ont été simplifiés, ce qui a permis une croissance importante de l'espace construit mais qui a aussi déterminé des comportements fondés sur les "droits" de la propriété et singulièrement confus en matière de "devoirs".

Ainsi, les habitants d'une rue décident de se l'approprier, en oubliant manifestement qu'il s'agit en l'occurrence du sol public.

Ainsi, le voisin essaie à tout prix d'empêcher l'acheteur du terrain contigu de construire sa propre maison ou d'y apporter une quelconque amélioration. Ainsi naissent des centaines de comités de quartier qui s'érigent en "défenseurs" de leur propre notion de justice, de bien-être, de beauté, d'équilibre, d'esthétique, de tolérable ou pire encore d'intégrable.

Ainsi le fait d'être arrivé le premier fait que l'on s'octroie une sorte de "droit de préemption" et en conséquence on se permet de décider du sort de ceux qui viendront habiter par après. Nous continuons donc à construire des

murs qui séparent les propriétés les unes des autres et nous passons des mois entiers à nous disputer à propos des droits de nos murs.

Tout bien réfléchi, lorsque l'on nous demande d'expliquer ou de présenter une réalisation ou un projet, ce n'est pas la forme du bâtiment, les matériaux utilisés pour le construire, ni même sa couleur qui dérangent le plus, mais plutôt le fait que cette construction existe ou puisse exister, que quelqu'un l'ait autorisée, que le territoire en face de la maison puisse changer. Cela est vécu comme un abus, une machination, un complot contre notre sacro-saint droit.

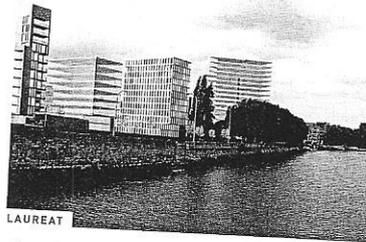
Quiconque a assisté au moins une fois dans sa carrière à un Comité de concertation, aura pu voir une personne se lever du public pour rejeter sur les architectes le ressentiment et la frustration de se sentir dépourvu de tout pouvoir. Le pouvoir sur le territoire, précisément.

Il y a quelques années de cela, un fonctionnaire qui travaillait dans une des communes de la région bruxelloise me confiait que les appels téléphoniques qui arrivaient à son bureau n'étaient que des délations, des dénonciations de voisins qui haïssaient, qui soupçonnaient, qui dénonçaient.

Le sentiment d'abus est tellement enraciné dans nos mœurs qu'il provoque un sens de l'hostilité, surtout à l'égard de ceux qui sont considérés comme les exécuteurs (les architectes).

Par ailleurs, il est vrai que nous vivons bien mieux aujourd'hui qu'il y a trente ou soixante ans, nous pouvons nous exprimer et communiquer plus librement, nous bénéficions de multiples opportunités pour construire des liens et répandre nos idées, nous avons accès à une surprenante variété d'informations que les générations précédentes n'auraient pu imaginer.

Il ne s'agit donc pas d'un problème "social" mais bien d'un problème culturel. Il faut rester vigilant étant donné que comme d'habitude, le gros perdant sera la collectivité. La culpabilité sera bien souvent attribuée aux architectes, les administrations hausseront les épaules en affirmant qu'il était impossible de faire mieux. Et à Batibouw les affaires continueront à aller bon train. As usual.



LAUREAT

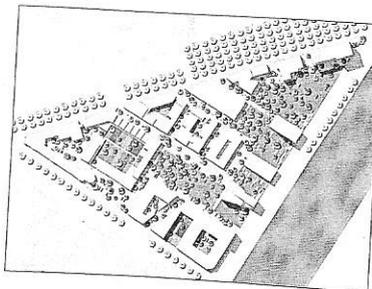
## OBJETS ARCHITECTURAUX EMBLEMATIQUES A LIEGE

Situé sur l'île d'Outremeuse en plein coeur de Liège, le site de Bavière - laissé à l'abandon depuis des années - vient de trouver un acquéreur en la personne même du promoteur flamand Himmos. Fort d'une expérience sur les docks d'Anvers, le lauréat du concours lancé en juin dernier par la Ville de Liège, s'est offert les services d'un collectif d'architectes composé de membres francophones et néerlandophones: Anorak, Driesen-Meersman-Thomae et Poponcini & Lootens, en association avec le paysagiste français Michel Desvignes. En marquant le site d'une identité forte, le masterplan prévoit une diversité d'espaces publics. La plantation de 500 arbres servira de fil rouge pour le développement du futur du terrain. Ceux-ci seront plantés dès le début des travaux et seront le garant d'un endroit calme et naturel proche du centre ville. L'investisseur sera attentif à ce que le site soit vivable et habitable durant chaque phase de travaux.

L'équipe lauréate propose 14 îlots, autant d'objets architecturaux emblématiques, dont un disponible pour l'aménagement d'une salle de sport. Le reste est principalement destiné à accueillir des espaces culturels et collectifs, de l'horeca, des bureaux, des parkings et surtout 600 logements. Le projet prévoit aussi la rénovation de l'ancien bâtiment de Stomatologie ainsi que l'hôpital de Bavière.

Dans le futur, les aménagements d'îlot seront attribués à des architectes locaux et (inter)nationaux.

www.himmos.be | www.anorak.be  
www.dmfarchitecten.be | www.poto-architects.be



\_gazette

Car

Canon vous garantit une qualité de...  
grâce à ses cartouches et ses méd...